



# PROCEDURE DE CANDIDATURE FCIL SECRETAIRE MEDICAL(E) en Milieu Hospitalier

Année scolaire 2017-2018

## 1/ Conditions pour postuler à la formation :

- Etre âgé de 17 à 25 ans (18 ans en année de formation)
- Etre titulaire du baccalauréat à l'entrée dans la formation
- Maîtriser l'outil informatique, la langue française orale et écrite

## 2/ Le dossier de candidature doit être composé des pièces suivantes :

- Une fiche de candidature (jointe)
- Copie des diplômes ou des relevés de notes à produire au plus tard à l'entrée en formation
- Copie des bulletins de terminale
- Un Curriculum Vitae et une lettre de motivation précisant le projet professionnel
- Une copie de la carte d'identité

Le dossier de candidature devra être retourné au Lycée Jean GEILER pour le

**Vendredi 12 mai 2017**, délai de rigueur.

Aucun frais d'inscription n'est demandé aux candidats. Un accusé de réception sera remis au candidat (à réclamer s'il n'est pas remis d'office).

## 3/ Epreuves à passer pour entrer dans la formation :

### • L'épreuve écrite d'admissibilité :

Elle consiste en une épreuve de français (dictée, tests d'orthographe et de grammaire) et une épreuve de culture professionnelle.

Les candidats admissibles recevront par courrier une convocation pour l'épreuve d'admission.

• L'épreuve orale d'admission : elle consiste en un entretien de 20 minutes. L'épreuve d'admission doit permettre au jury d'apprécier l'aptitude et la motivation du candidat.

## 4/ Résultats

Les résultats de l'admission seront disponibles à compter du **Lundi 26 juin 2017**.

**Seuls les candidats admis** se verront notifier par écrit la décision de la commission. La liste d'admission est valable jusqu'à la date limite d'inscription définitive soit le **Mardi 11 juillet 2017**.

Les candidats dont les dossiers d'inscription au lycée n'auront pas été rendus complets à cette date seront rayés de la liste des admis.

## 5) Echancier

Date limite de dépôt du dossier de candidature	<b>Vendredi 12 mai 2017</b>
Passation des épreuves écrites	<b>Lundi 22 mai 2017 (14h-18h)</b>
Résultats de l'épreuve d'admissibilité	<b>Lundi 12 juin 2017</b>
Passation des épreuves orales	<b>Mardi 20 juin 2017</b>
Liste des admis et liste supplémentaire	<b>Lundi 26 juin 2017</b>
Date limite de retour du dossier d'inscription au lycée	<b>Mardi 11 juillet 2017</b>
Début de la formation	<b>Lundi 18 septembre 2017</b>